

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE (2001/58/CE)

# LUFRANCE

Edition : 2  
Date : 13/12/2004  
Page : 1/3

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

#### IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION

NOM COMMERCIAL : LUFRANCE  
CODE FORMULE : 1083  
DESCRIPTION/EMPLOI : Crème à récurer

#### FOURNISSEUR

FOURNISSEUR : Christeyns France S.A.  
ADRESSE : rue de la Maladrie 31, F-44120 VERTOU  
TEL : +33 (0)240 80 27 27  
FAX : +33 (0)240 03 09 73  
WEBSITE : www.christeyns.com

#### TELEPHONE EN CAS D'URGENCE

CENTRE ANTI-POISON DE NANCY +33 (0)3 83 32 36 36

### 2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

#### PRODUITS DANGEREUX (RUBRIQUE 2)

NOM	CAS N°	N° EINECS	CONC	SYMBOLE(S) DE DANGER	PHRASE(S) R
(100120) Dodécylbenzènesulfonate de sodium	68411-30-3	270-115-0	< 5 %	Xn.	R22, R38, R41
(101924) Diéthanolamide acide gras de coprah	68603-42-9		< 5 %	Xi.	R41, R38

### 3. IDENTIFICATION DES DANGERS

DANGERS PRINCIPAUX : Irritant pour les yeux.

### 4. PREMIERS SECOURS

CONSEILS GÉNÉRAUX : En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin . Les symptômes sont décrits à la rubrique 11.

INGESTION : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

CONTACT AVEC LES YEUX : Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

TRAITEMENT : Avis aux médecins.

CONTACT AVEC LA PEAU : Rincer à l'eau.

INHALATION : Non applicable.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### MOYEN(S) D'EXTINCTION APPROPRIÉ(S)

MOYEN(S) D'EXTINCTION APPROPRIÉ(S) : Le produit lui-même ne brûle pas. En cas d'incendie à proximité, n'importe quel moyen d'extinction peut être utilisé. mousse. sable. dioxyde de carbone (CO2). eau. poudres.

MOYEN(S) D'EXTINCTION À NE PAS UTILISER POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ :  
Aucun.

#### EQUIPEMENTS SPÉCIAUX POUR LA PROTECTION DES INTERVENANTS :

Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection.

### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

#### METHODE DE NETTOYAGE

#### PRÉCAUTION(S) POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT :

Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements.

MÉTHODE DE NETTOYAGE :	Absorber tout produit répandu avec du sable ou de la terre. Laver abondamment à l'eau les résidus.
PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES :	Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### MANIPULATION

PRÉCAUTIONS MANIPULATION :	Eviter le contact avec la peau et les yeux. Douche, bain oculaire, et point d'eau à proximité.
CONSEIL(S) D'UTILISATION(S) :	Ne pas mélanger avec d'autres produits.

### STOCKAGE

PRÉCAUTION(S) STOCKAGE :	Conserver toujours le produit dans l'emballage d'origine.
CONDITIONS DE STOCKAGE :	Température de stockage recommandée: 5°C - 40°C.
- MATIÈRE(S) INCOMPATIBLE(S) À ÉLOIGNER :	Non déterminé.

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### LIMITE(S) D'EXPOSITION

LIMITE(S) D'EXPOSITION :	Donnée non disponible.
--------------------------	------------------------

### PROTECTION INDIVIDUELLE

PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES :	Pas nécessaire.
PROTECTION DES MAINS :	non exigé.
PROTECTION DE LA PEAU ET DU CORPS :	Pas de vêtement de travail spécialement recommandé.
PROTECTION DES YEUX :	lunettes de protection.
MESURES D'HYGIÈNE :	Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### INFORMATION GÉNÉRALE

ETAT PHYSIQUE/FORME :	liquide visqueux.
ODEUR :	légère.
COULEUR :	opaque / blanc.

### INFORMATION IMPORTANTE CONCERNANT LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ ET L'ENVIRONNEMENT

PH :	+/- 10 (100%)
INFLAMMABILITÉ (SOLIDE, GAZ) :	Non applicable.
DENSITÉ :	+/- 1,350 g/cm <sup>3</sup>
HYDROSOLUBILITÉ :	Partielle

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ :	Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7.
CONDITION(S) À ÉVITER :	Températures au-dessous de 0°C.
MATIÈRE(S) À ÉVITER :	Ne pas mélanger avec d'autres produits.
PRODUITS DÉCOMPOSITION DANGEREUX :	En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone. oxydes d'azote (NOx).

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### TOXICITE

#### SYMPTOMES

- INHALATION :	Non applicable.
- CONTACT AVEC LA PEAU :	Peut causer une irritation en cas de contact prolongé avec le produit pur.
- CONTACT AVEC LES YEUX :	irritation.
- INGESTION :	Données non disponibles.

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### COMPORTEMENT DANS L'ENVIRONNEMENT

PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ : Biodégradabilité > 90%.  
POTENTIEL DE BIO-ACCUMULATION : Pas de bio-accumulation.

## EFFET(S) ECOTOXICOLOGIQUE(S)

EFFET ÉCOTOXICOLOGIQUE : selon 1999/45/CE La préparation n'est pas classée "dangereux pour l'environnement"

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

DÉCHETS / PRODUITS NON UTILISÉS : Eviter que le produit non dilué n'arrive dans les égouts ou les eaux de surface.  
EMBALLAGES CONTAMINÉS : Les emballages souillés peuvent après rinçage être donnés comme déchet normal. Consulter à ce propos votre instance locale.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### VOIES TERRESTRES (ROUTE/RAIL: ADR/RID)

Non soumis à la réglementation ADR/RID.

### VOIES MARITIMES (IMDG)

Non soumis à la réglementation IMDG.

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

SYMBOLE(S) DE DANGER :



Xi

PHRASE(S) R : R36 Irritant pour les yeux  
PHRASE(S) S : S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste

## 16. AUTRES INFORMATIONS

Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs. De telles informations sont actuellement les meilleures à notre connaissance.

Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autres produits.

Cette fiche de données de sécurité répond aux directives 91/155/CE - 01/58/CE .Produit classifié selon 67/548/CE - 99/45/CE- 01/59/CE ou selon AISE-guidelines

Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour satisfaire les lois et règlements locaux en vigueur.

### HISTORIQUE

DATE DE LA RÉVISION PRÉCÉDENTE : 03/06/2003

RÉVISION CHAPITRE(S) N° : 2-12-16

Source d'information : Toutes les informations concernant cette fiche de données de sécurité sont basées sur les données de nos fournisseurs ou proviennent de [ecb.jrc.it/classification-labelling](http://ecb.jrc.it/classification-labelling)

PHRASES R RUBRIQUE 2 : R22 Nocif en cas d'ingestion  
R38 Irritant pour la peau  
R41 Risque de lésions oculaires graves